

**ANNEXE F
AVIS TYPE D'UNE EXCLUSION
TEMPORAIRE D'UNE BIBLIOTHÈQUE**

POLITIQUE 1059

Page 1 de 1

**Nom de la bibliothèque
Adresse
Numéro de téléphone
Date**

**Nom de l'utilisateur
Adresse**

Madame ou Monsieur (*nom de l'utilisateur de la bibliothèque*),

Le présent avis a pour but de vous informer que vos privilèges de prêt ont été suspendus à la (*insérez le nom de la bibliothèque ou l'utilisation du service*). Vous ne serez plus autorisé à (*fréquenter la bibliothèque ou à utiliser ce service*) pour une période de (*insérez le nombre de jours ou de mois*), soit du (*insérez la date*) au (*insérez la date*).

Selon la politique 1059 du Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick intitulée Comportement des usagers, vous avez contrevenu à l'article (*insérez le numéro de l'article*) qui stipule (*insérez les normes ou l'explication relatives à la suspension selon la Politique 1059*).

Vous avez le droit d'en appeler de cette exclusion temporaire en communiquant avec la directrice générale / bibliothécaire provinciale qui examinera votre dossier. Voici ses coordonnées

Sylvie Nadeau
Directrice générale
Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick
250, rue King, Place 2000
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
506-453-2354

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

(Lettre signée par *l'employé(e) responsable de la bibliothèque*)

c. c. Directeur régional ou directrice régionale